



Delit de fuite commis l'année dernière

Par Visiteur

Bonjour, j'ai commis un délit de fuite l'année dernière au mois de mai. J'ai été contacté par l'assurance de la victime à laquelle j'ai reconnu les faits et effectué toutes les démarches auprès de mon assurance en reconnaissant les faits à mon tort. Bien sûr, hier j'ai eu un appel de la part du commissariat pour être entendu sur les faits, que je vous remercie d'avance pour votre réponse cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

bonjour, j'ai commis un délit de fuite l'année dernière au mois de mai. J'ai été contacté par l'assurance de la victime à laquelle j'ai reconnu les faits et effectué toutes les démarches auprès de mon assurance en reconnaissant les faits à mon tort. Bien sûr, hier j'ai eu un appel de la part du commissariat pour être entendu sur les faits, que je vous remercie d'avance pour votre réponse cordialement mad martinez

Dans quelle circonstance s'est révélé le délit de fuite? Comment la victime vous a-t-elle retrouvé? Avez-vous un casier judiciaire vierge?

Très cordialement.